

Revue

Lexbase Hebdo édition professions n°141 du 10 janvier 2013

[Avocats/Formation] Événement

Rentrée solennelle de l'école de formation du barreau de Paris : parce qu'être avocat ne s'improvise pas !

N° Lexbase : N5165BTH



par La rédaction

Le 7 janvier 2013 s'est tenue au Palais des congrès la rentrée solennelle de l'EFB. La promotion 2013 compte 1 750 élèves-avocats et peut s'enorgueillir d'avoir un parrain prestigieux en la personne de Robert Badinter. Et, face à un amphithéâtre comble, ce sont trois femmes qui ont ouvert cette cérémonie : Elisabeth Menesguen, directrice de l'EFB, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats au barreau de Créteil, Christiane Féral-Schuhl, Bâtonnier de l'Ordre des avocats au barreau de Paris, et Christiane Taubira, Garde des Sceaux, ministre de la Justice. Trois discours qui, au final, ont rappelé un principe fondamental : ce qui fait la valeur de cette profession c'est bien sa déontologie.

Elisabeth Menesguen a pris la parole la première, en sa qualité de directrice de l'EFB.

S'adressant aux élèves-avocats, elle leur a souhaité la bienvenue dans cette belle famille. Ces 1 750 élèves-avocats entament un parcours, qu'elle qualifie d'"initiatique", qui les mènera à l'exercice d'une profession pas comme les autres, d'une profession qui ne supporte ni l'à peu près, ni la médiocrité, d'une profession unique, la profession d'avocat. Cette promotion sera la première à suivre le cursus formation dans le "vaisseau de bois et de verre", la nouvelle école qui ouvrira le 8 janvier à Issy-les-Moulineaux. Il lui reviendra de lui donner le souffle qui manque encore à sa vie.

L'ancien Bâtonnier de Créteil a rappelé que l'EFB n'est pas une école du savoir, mais une école du savoir-faire, du savoir-être : une école où chacun apprendra à défendre, à assister, à négocier, à concilier, à gérer, à administrer, et à entreprendre ; où chacun découvrira les nouvelles technologies, appréhendera les nouveaux métiers de

l'avocat, aura le réflexe européen et prônera l'ouverture à l'international. Mais c'est aussi une école où des valeurs sont apprises : la dignité, la conscience, l'indépendance, la probité et l'humanité. Elle rappelle que cette formation nécessitera que chaque élève-avocat s'y implique pleinement. Et de citer Bernanos : "*on ne subit pas l'avenir, on le fait*".

En guise de conclusion, Elisabeth Menesguen a délivré quelques pensées à cette promotion 2013 "*soyez fiers toujours, mais ne vous gonflez pas d'importance ; soyez pugnaces, mais soyez généreux ; soyez conquérants, mais demeurez solidaires ; et, restez vous même, faites pour les autres et ne renoncez jamais !*".

Le Bâtonnier de Paris a, quant à elle, débuté son discours par un vibrant hommage au parrain de cette promotion, Robert Badinter, "*un parrain qui montre la voie, en donnant sa voix pour porter la parole de ceux qui ne peuvent pas s'exprimer*". Elle a ensuite souligné l'évènement exceptionnel de la journée : en effet, pour la toute première fois, la cour d'appel de Paris a, par les voix unies de Monsieur le Premier Président Jacques Degrandi et de Monsieur le Procureur Général François Falletti, accepté de siéger hors les murs du Palais de Justice pour recueillir le serment des élèves-avocats de la promotion 2013. Il aura fallu une année complète de mobilisation et de détermination pour obtenir ce changement historique, car tout s'opposait à ce projet : les traditions, les usages, les textes...

Le Bâtonnier énonce qu'avant tout, être avocat c'est répondre à une vocation dont l'existence même caractérise les démocraties. Cette vocation, c'est d'abord défendre ; c'est aussi conseiller, avec son expertise, son expérience, sa vision pour définir une stratégie juridique ; c'est également prévenir les difficultés, pour montrer à son client le meilleur moyen d'atteindre son but, dans la légalité et en minimisant ou évitant les risques ; c'est, enfin, rapprocher, rechercher en permanence ce qui rassemble et ce qui rapproche les parties, plutôt que ce qui divise et fait litige.

Au cœur de cette exercice, il y a la déontologie : le respect du secret professionnel, le respect de la confidentialité, le respect du conflit d'intérêts... Autant de règles pour protéger les clients que pour protéger les avocats. "*La déontologie sera, tout au long de votre vie professionnelle, votre bouclier et votre arme ! Patrimoine éthique que nous partageons tous, c'est à nous, avocats, d'en prendre soin, de la défendre, de la faire vivre*".

Christiane Féral-Schuhl insiste sur l'étape de la collaboration qui a toujours été et reste primordiale pour apprendre à faire les bons choix, acquérir toute l'expérience nécessaire, et se familiariser avec l'essentiel. Aux élèves-avocats d'être les acteurs de leur réussite. Aux élèves-avocats d'avoir l'audace de s'orienter vers les nouvelles activités telles celles d'avocat mandataire en transactions immobilières, d'avocat mandataire sportif, d'avocat correspondant informatique et libertés, d'avocat lobbyiste, ou encore d'avocat fiduciaire...

Elle a également incité les futurs avocats à écrire, publier et enseigner. C'est en effet en développant le concept du "droit au droit" que le réflexe "avocat" sera favorisé.

Enfin, parce qu'être avocat, c'est aussi s'intéresser au monde, à d'autres cultures, elle a fait part de son souhait d'ouvrir davantage l'EFB sur l'international. En 2012, près d'un tiers de la promotion "Dominique de la Garanderie" a effectué un stage à l'étranger. Souhaitant faire mieux en 2013, elle a mis en place l'opération coup de poing "100 stages" avec les responsables des commissions ouvertes bilatérales du barreau de Paris (Québec, New York, Londres...) et les associations internationales. L'objectif est d'obtenir 100 stages dans chaque ville partenaire.

Et de conclure, parce qu'être avocat ne s'improvise pas, vouloir que l'accès à cette profession soit fait d'exigence et de qualité.

Enfin, le Garde des Sceaux, Christiane Taubira, a insisté sur l'importance de contribuer à l'évolution de la profession d'avocat. Elle a invité les élèves-avocats à ne jamais oublier l'héritage de leur profession, son patrimoine, tout en marquant de leur empreinte cette profession. Il y a un passé à connaître et à respecter et un avenir à écrire avec prudence et audace. Et de citer, en guise de conclusion, René Char : "*nous grandissons en révolte ouverte presque aussi furieusement contre ce qui nous entraîne que contre ce qui nous retient*".